

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

RÈGLEMENT NUMÉRO 500-12

(District Saint-Sacrement-Sacré-Coeur)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de Règlement numéro 500-12 par la résolution numéro 26-351, en date du 1^{er} juin 2026, tiendra une assemblée publique de consultation le **6 juillet 2026**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

Le règlement projeté vise à modifier le *Règlement numéro 500 relatif à l'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale*, afin d'y soustraire la zone 3083-X-02 du territoire assujetti au PIIA-10.

La modification règlementaire ne vise que le territoire situé à l'endroit suivant :

- La zone est délimitée au sud par la voie ferrée, à l'est par l'avenue Raymond, à l'ouest par l'avenue Sainte-Catherine et au nord-ouest par la rue Duvernay.

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition susceptible d'approbation référendaire.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ce projet peut communiquer avec la Division planification du Service de l'urbanisme et de l'environnement au 450-778-8300, poste 8321.

Toute question relative au processus découlant du présent avis ou toute demande pour obtenir une copie du projet de règlement peut être adressée en communiquant avec le greffe de l'hôtel de ville au 450-778-8300, poste 8317.

Le projet de règlement est également disponible sur le site Internet de la Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 9 juin 2026.



Rebecca Monaco, LL.L., J.D.
Greffière